



# Mairie de Valigny

15, route d'Ainay - 03360

Tél: 04.70.66.60.77

Courriel: mairie-valigny03@wanadoo.fr

## **DELIBERATION** **Séance du 6 septembre 2019**

*L'an Deux Mil dix-neuf, le six septembre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALIGNY, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel RENAUD, Maire.*

*ETAIENT PRESENTS : Mrs Alain BECQUART, Aimé CHEMINOT, Bernard CHORGNON, Francis LEBLANC, Alain LE GOFF, Jean-Claude MINARD, Daniel RENAUD, Mme Corinne TIERCE.*

*ETAIENT ABSENTS : Mr Franck DEUSS, Mme Isabelle PLAIDY.*

### POUVOIRS :

*Mr Franck DEUSS a donné un pouvoir à Mr Jean-Claude MINARD,*

*Mme Isabelle PLAIDY a donné un pouvoir à Mr Daniel RENAUD*

*SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Jean-Claude MINARD.*

*Mr le Maire rappelle l'adhésion de la commune au SDE 03, Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier regroupant 314 communes de l'Allier (toutes sauf Montluçon, Moulins et Vichy) et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.*

*Le SDE 03 a reçu une demande d'adhésion des villes de Montluçon, Moulins et Vichy, souhaitant adhérer au titre de la compétence Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.*

*Ces demandes d'adhésion font suite aux délibérations suivantes :*

- *Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Montluçon en date du 27 juin 2019*
- *Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Moulins en date du 14 juin 2019*
- *Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Vichy en date du 24 juin 2019*

*Le SDE 03 a approuvé les demandes d'adhésion par délibération du comité syndical le 11 juillet 2019.*

**Adhésion des trois villes**  
**MONTLUCON**  
**MOULINS**  
**VICHY**

*Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient maintenant aux conseils municipaux et conseils communautaires des communes et EPCI à fiscalité propre adhérant au syndicat de se prononcer sur cette adhésion.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-18,*

*Considérant la délibération du 27 juin 2019 du Conseil Municipal de la Ville de Montluçon sollicitant son adhésion au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier au 1<sup>er</sup> janvier 2020,*

*Considérant la délibération du 14 juin 2019 du Conseil Municipal de la Ville de Moulins sollicitant son adhésion au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier au 1<sup>er</sup> janvier 2020,*

*Considérant la délibération du 24 juin 2019 du Conseil Municipal de la Ville de Vichy sollicitant son adhésion au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier au 1<sup>er</sup> janvier 2020,*

*Considérant la délibération du 11 juillet 2019 du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier acceptant les trois demandes d'adhésion des villes de Montluçon, Moulins et Vichy pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020,*

*Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, accepte l'adhésion des villes de Moulins, Montluçon et Vichy au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier au 1<sup>er</sup> janvier 2020.*

-----  
*Mr le Maire informe le conseil municipal que l'Association pour la réouverture du canal de Berry (ARECABE) organise une exposition suivie d'une conférence gratuite le samedi 14 Septembre à 18h30 à l'espace socioculturel.*

*Cette association a pour objet de sensibiliser le public et les pouvoirs publics à la réouverture du canal de Berry.*

*Mr le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 100 € à cette association, pour dédommagement de leurs frais de déplacement.*

*Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.*

-----  
*Mr le Maire informe le conseil municipal que le locataire installé depuis février 2016 dans l'appartement situé « route des Sablons » au-dessus du commerce quitte le logement à compter du 11 Octobre 2019.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la résiliation du bail en cours au 11 Octobre 2019 et autorise Mr le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier : état des lieux sortant, facturation en sus, remboursement partiel/intégral de la caution.*

## **Subvention ARECABE**

## **Départ d'un locataire**

## Compte rendu des Commissions

*Mr Francis LEBLANC donne le compte rendu de la commission chargée d'étudier la mise en délégation des deux campings gérés par l'association des campings du Pays de Tronçais. Suite à l'appel d'offre, trois entreprises ont répondu*

*Mr le Maire informe le Conseil Municipal, que le rapport d'activités de la communauté de communes du Pays de Tronçais est à leur disposition.*

*Mr le Maire donne le compte rendu de la rentrée scolaire 2019-2020. Actuellement 56 enfants sont scolarisés au sein du RPI Coulevre-Valigny.*

## Demande de subvention

-----  
*Mr le Maire présente au conseil municipal les demandes de subvention suivantes :*

- « les virades de l'espoir »,
- Association Un espoir pour un sourire d'enfants.

*Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à ces demandes.*

-----  
*Mr le Maire informe le conseil municipal que l'employé communal est en arrêt maladie. Durant la durée de l'absence de l'agent technique, Mr Eric Amiset est employé par la commune pour assurer son remplacement.*

## Remplacement de l'agent Technique pendant son arrêt Maladie

-----  
*Mr le Maire donne lecture d'un courrier de la famille de Mr Gosset, par lequel elle remercie le Conseil Municipal et les employés communaux des marques de sympathie qui lui ont été témoignées.*

*Mr le Maire donne lecture d'un courrier de la famille de Mr Antoine par lequel elle remercie le Conseil Municipal et les employés communaux des marques de sympathie qui lui ont été témoignées.*

## Lettres de remerciements

### **QUESTIONS DIVERSES**

*Mr le Maire fait part au conseil municipal que la 4ème journée citoyenne aura lieu samedi 14 septembre. Elle aura pour objectif de remettre en valeur les ouvrages d'art : ponts, glacis, vanage et bornes.....*

*Cette journée sera une opportunité pour les habitants de Valigny de se rassembler pour un moment de partage et favoriser ainsi le mieux vivre ensemble.*

*L'encadrement sera assuré par les membres du conseil municipal.*

*Cette journée sera clôturée par une exposition et une conférence sur le canal de Berry en collaboration avec l'ARECABE.*

